

# ANNEXE - GUIDE TECHNIQUE VIDÉO

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES VIDÉOS :

- Chaque pièce musicale doit être enregistrée **séparément** ;
- Les vidéos doivent être filmées avec une caméra fixe, **en format horizontal et en haute résolution** (1920x1080 pixels, ou au minimum 1280x720 pixels, fichiers MP4 ou MOV) ;
- Le participant doit être positionné au **centre de l'image**, de façon à ce que le haut de son corps, son instrument et ses mains soient bien visibles ;
- L'enregistrement vidéo doit avoir été réalisé dans le but de participer au Concours OMNI. **Ainsi, au début de chaque vidéo, le participant doit se présenter et mentionner s'il s'agit de sa première ou deuxième participation au Concours OMNI** ;
- Les vidéos **ne peuvent être éditées** ni faire l'objet d'un montage.
- Chaque nom de fichier vidéo doit inclure le nom de famille du participant ainsi que le titre de l'œuvre (Exemple : Y.NézetSéguin\_ConcertoMozart.mp4).

## CONSEILS TECHNIQUES :

- Si vous ne possédez pas de caméra vidéo, privilégier le **téléphone** ou la tablette à un ordinateur pour filmer la vidéo ;
- S'assurer que les réglages de l'appareil sont ajustés en **haute résolution** (full HD), c'est-à-dire 1920x1080 pixels, ou un minimum de 1280x720 pixels.
- S'assurer que l'**ambiance sonore est adéquate** (aucun bruit ou musique en arrière-plan) ;
- Utiliser un trépied ou un support pour que le plan soit **stable**, ou demander à quelqu'un de tenir le téléphone ;
- Privilégier une hauteur de plan au **niveau des yeux**, légèrement surélevée par rapport au visage ;
- S'assurer que le visage soit **bien éclairé**. Privilégier la lumière naturelle ;
- Positionner le **lutrin** de manière à ce qu'il ne cache pas le participant.

## ENVOI DES VIDÉOS :

- **Ne pas compresser les vidéos**. Il est normal que la vidéo ait un volume important. À titre d'exemple, une vidéo d'une minute correspond à environ 150 mégaoctets (Mo) ;
- Au moment de l'inscription, l'enregistrement vidéo de chaque pièce doit être transmis dans le formulaire grâce à un lien de partage permettant le **téléchargement** (par exemple, [WeTransfer](#) ou [Dropbox](#)). Les vidéos transmises par l'intermédiaire de plateformes de visionnement en ligne (YouTube, Vimeo, etc.) ne seront pas acceptées.